

AVIS DES SOCIETES

POST ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI) publie ci-dessous la résolution adoptée par l'assemblée élective tenue le 03 juillet 2026.

Résolution unique : L'assemblée générale élective approuve la désignation de Mme Mouna SAIED en tant qu'administrateur représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie et ce, pour un mandat de trois (3) ans qui expire avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2028.

Comme le prévoit l'article 28 de la Décision Générale n°23 du Conseil du Marché financier, cette désignation sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.